

110-570

ENCYCLOPÉDIE,
 O U
 DICTIONNAIRE RAISONNÉ
 DES SCIENCES,
 DES ARTS ET DES MÉTIERS,
 PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

Mis en ordre & publié par M. *Damien DION*, à partir d'une multitude de contributions à l'article *Encyclopédie*, présent sur l'édition française de l'encyclopédie libre Wikipédia (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Encyclop%C3%A9die>).

*Tantum series juncturaque pollet,
 Tantum de medio sumptis accedit honoris!* HORAT.

TOME PREMIER.



MM. XV

SANS APPROBATION NI PRIVILÈGE DU ROY.

*

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

Aucun contenu n'a été modifié. De fait, les éventuelles fautes d'orthographe, de syntaxe et autres coquilles n'ont pas été corrigées.

*

Damien Dion



ENCYCLOPÉDIE



Tome premier



VERSION DU 26 MAI 2002 À 21:59

*

par Rinaldum

.....

VERSION DU 30 AOÛT 2002 À 07:13

*

par Brion VIBBER

Une encyclopédie est une collection massive des connaissances.

Une encyclopédie est un ouvrage où l'on tente de traiter exhaustivement de l'ensemble du savoir humain. Par extension, elle désigne également un ouvrage qui traite systématiquement d'un domaine de connaissance en particulier (ex: encyclopédie médicale).

Le mot encyclopédie vient du grec ancien *enkuklios paideia* qui désignait l'éducation comprenant l'étude de toutes les sciences. Il devint *enkuklopaideia* par une erreur de transcription, puis au XVI^e siècle les savants le latinisèrent en *encyclopaedia*.

Encyclopédie célèbre :

L'Encyclopédie raisonnée des sciences, des arts et des métiers, 1751 à 1772, de Diderot et d'Alembert.

Première chose à savoir, pizzo est un rigolo et nanard une tête pleine d'eau!! Une encyclopédie est un ouvrage où l'on tente de traiter exhaustivement de l'ensemble du savoir humain. Par extension, elle désigne également un ouvrage qui traite systématiquement d'un domaine de connaissance en particulier (ex: encyclopédie médicale).

Le mot encyclopédie vient du grec ancien *enkuklios paideia* qui désignait l'éducation comprenant l'étude de toutes les sciences. Il devint *enkuklopaideia* par une erreur de transcription, puis au XVI^e siècle les savants le latinisèrent en *encyclopaedia*.

Encyclopédie célèbre :

L'Encyclopédie raisonnée des sciences, des arts et des métiers, 1751 à 1772, de Diderot et d'Alembert.

Une encyclopédie est un ouvrage où l'on tente de traiter exhaustivement de l'ensemble du savoir humain. Par extension, elle désigne également un ouvrage qui traite systématiquement d'un domaine de connaissance en particulier (ex: encyclopédie médicale).

Le mot encyclopédie vient du grec ancien *enkuklios paideia* qui désignait l'éducation comprenant l'étude de toutes les sciences. Il devint *enkuklopaideia* par une erreur de transcription, puis au XVI^e siècle les savants le latinisèrent en *encyclopaedia*.

Encyclopédie célèbre :

L'Encyclopédie raisonnée des sciences, des arts et des métiers, 1751 à 1772, de Diderot et d'Alembert.

Un homme politique d'exception

*

Alain Vivien, Fa Lun Gong, la République et la MIVILUDES

Tous les observateurs de la véritable hystérie qui sévit en France depuis une dizaine d'années, contre tous les mouvements qui remettent en cause une vision étroitement matérialiste de la société, connaissent le rôle qu'a joué Alain Vivien, tant il a marqué l'actualité récente, finissant par marquer un but dans les filets de son propre camp (plusieurs buts en fait) ! En cette rentrée 2003, il semblerait qu'Alain Vivien tente aujourd'hui un come back, après un an de retraite discrète et stratégique. Une rapide perspective de son action passée est fort utile pour mieux comprendre ce qui est en jeu dans un avenir proche.

L'imbroglia du CCMM

*

Lorsqu'il devient président du CCMM au milieu des années 90, il ne fait pas l'unanimité et certains de ses propres collaborateurs vont même jusqu'à affirmer qu'il aurait simulé un faux attentat contre sa personne

pour obtenir un chauffeur et un garde du corps.

Lorsqu'il intègrera la MILS en 1998, il demeure curieusement administrateur du CCMM, assistant aux conseils d'administrations. Plusieurs administrateurs de cette association, dont l'une des fondatrices démissionnent soudainement, dénonçant l'opacité de la gestion financière qui y règne. Alain Vivien assistera même à la destitution du président du CCMM, M. Bousquet, destitution demandée à la demande de sa femme, secrétaire générale du CCMM. Contestant la légalité de cette destitution, ce dernier porte l'affaire devant la justice, qui place alors l'association sous administration judiciaire. Bien que le CCMM ait bénéficié de larges subventions, dont 4,5 millions de francs négociés dans le bureau du chef de cabinet du premier Ministre pour acheter de nouveaux locaux, il semble donc que cela n'ait pas suffi.

La MILS

*

Arrivé à la tête de la MILS, on peut accorder à M. Vivien le record de contestations, démissions,

destitutions dans un organisme d'Etat en si peu de temps. Ainsi, Jeannine Tavernier démissionne de la MILS en Janvier 2001 sur un fort désaccord portant sur les écoles Steiner, (A Vivien stigmatise en effet ces écoles, contre l'avis même de l'Education Nationale et de D. Groscolas, son représentant) ; elle mentionne également les méthodes très personnelles d'A Vivien. JM ABrgral et D. Groscolas, qui contestaient certaines décisions et débordements d'Alain Vivien, ne sont pas reconduits en Février 2001. Daniel Groscolas reprochait, entre autres, que les rapports de la MILS contiendraient « des inexactitudes et affirmations mensongères ». En Juillet, le secrétaire général de la MILS, un juriste, donne sa démission pour désaccord. (Cela devient « mission impossible » !)

Les voyages aux frais du contribuable

*

En 2002, éclate dans toute la presse le scandale de l'utilisation des fonds publics pour organiser la bagatelle de 88 voyages, voyages dont l'utilité apparaît plus que douteuse. Et pourtant, Alain Vivien avait annoncé la « couleur » dès le départ, en confiant à Antillesnews, lors de l'un de ses voyages dans les îles : « Je crois que depuis l'instauration de cette Mils en 1998, l'un des premiers soucis a été de couvrir la problématique de l'outremer, ce qui n'avait jamais été fait par les rapports parlementaires antérieurs. Je me suis

déplacé avec des collaborateurs. Je reviens cette année. Je reviendrai par la suite... » Ainsi fut fait, avec un certain acharnement.

Soutien au régime communiste Chinois

*

Mais Alain Vivien ne se contente pas de voyager dans les DOM-TOM. Le coup de grâce arrivera quand on apprend par le bulletin du CCMM, Regard, qu'il a été assister, seul représentant d'un gouvernement occidental (avec sa femme), à un symposium de la Chine Populaire sur « les sectes » qui avait pour but évident de faire avaliser la politique ultra-répressive et barbare du gouvernement chinois. Au cours de ce « symposium », la « délégation française » fut chaleureusement remerciée, faisant ressortir les « points communs » entre les deux pays.

Il faut rappeler que non seulement 1 millions de Tibétains sur 8 millions sont morts, mais une répression sauvage et sanglante s'est abattue sur un mouvement pratiquant le Qi Gong, Fa Lun Gong, faisant des dizaines de milliers de victimes. Les catholiques y font encore l'objet également d'une répression impitoyable. Trois semaines après la visite de M. Vivien, le gouvernement chinois détruisait 1500 lieux de culte « non autorisés » et emprisonnait trois prêtres catholiques en application de la loi « anti-sectes » chinoise, directement inspirée de la loi française.

Le bulletin « Regard » fit ensuite un éloge de la politique chinoise, montrant par là qu'il ne s'agissait pas du tout d'une erreur de parcours.

On peut rappeler ici que M. Vivien ne manque pas une occasion d'invoquer la démocratie et le respect de la liberté de conscience, ainsi que les valeurs de la République. Oui, mais laquelle ?

Sermonné par les institutions internationales

*

On sait combien les déclarations officielles fleurent bon la langue de bois et évitent toute formule blessante pour tel ou tel pays. Et pourtant, c'est en des termes véritablement humiliants que la Fédération Internationale d'Helsinki pour les Droits de l'Homme répond au président de la MILS. « Je suis embarrassé pour vous et pour tous vos concitoyens français, par le recours que vous faites à des méthodes de dénonciation et d'insinuation qui nous rappellent celles dont nous faisons parfois l'objet de la part de régimes totalitaires et rétrogrades, simplement parce que nous les rappelons à leur obligation de respect des normes de droits international en matière de droits de l'homme... Cette réaction ne peut que nous conforter dans notre opinion. » Bien d'autres lettres et mises en garde assez sévères sont venues d'institutions européennes et internationales, ainsi que de responsables religieux. Un texte diffamatoire dans un livre d'instruction civique

Se croyant en terrain conquis dans l'Education Nationale, la MILS va initier une incroyable campagne de diffamation et de violation de la laïcité au sein même des établissements scolaires. Alain Vivien va même jusqu'à co-signer avec Catherine Picard un chapitre dans un manuel d'instruction civique de 4^e (Hachette) hautement diffamatoire, citant des groupes particuliers et leurs croyances, se alignant des amalgames et des contre vérités à peine envisageables dans un pays occidental, avec le dessin d'un prêtre frappant un enfant avec une bible. Alertée, la direction d'Hachette supprimera le chapitre entier.

Démission avant le terme de son mandat

*

L'impact médiatique de ce soutien appuyé d'un représentant direct du premier Ministre Française à la politique répressive de la Chine fut si désastreux - alors qu'il faisait déjà face dans le même temps à une contestation généralisée et à de forts soupçons d'usage abusif des fonds publics - que M. Vivien démissionna de son mandat de Président de la MILS qui aurait du courir jusqu'en 2003, précisant que ce n'était pas le changement de majorité politique qui avait motivé sa démission - on avait bien compris.

Les représentants français auprès de l'OSCE durent même avouer publiquement que l'action de la MILS avait terni l'image de la France en ce qui concerne les droits de l'Homme.

Devant les agissements sectaires et la gabegie de la MILS, l'Eglise de Scientologie alla même jusqu'à demander le 19 Juin 2002 l'abrogation du décret fondateur de la MIS auprès du Conseil d'Etat. Quelques mois plus tard, le gouvernement remplaçait la MILS par la MIVILUDES, avec une nouvelle orientation présentée comme moins militante.

A ce stade, on croit avoir compris que les méthodes de M.Vivien et l'impact déplorable qu'il a laissé sur les institutions vont l'éloigner pendant quelques temps des affaires, personne ne souhaitant s'afficher ouvertement avec lui...pas du tout !

Le retour d'Alain Vivien

*

1. Au cours de l'été 2003, la constitution d'une association, dont l'une des fondatrices est l'ancienne secrétaire d'Alain Vivien, sonne une première alerte. En effet, dans ses statuts, l'ADHHL affirme vouloir défendre les principes et modalités d'action de l'ex- MILS. «Modalités» justement décriées par tout le monde! Une rumeur dit qu'Alain Vivien ne serait pas derrière cette association. A CAP, nous ne faisons pas confiance aux rumeurs.

2. Puis un livre sort, et sur la couverture, A. Vivien dévoile en termes à peine voilés un antagonisme profond contre les (grandes) religions, ce qui ne surprend personne.

«Les sectes portent atteinte aux Droits de l'Homme. Certaines de détenir la vérité, elles ne revendiquent la liberté

de pensée, notamment religieuse, que tant qu'elles n'ont pas le monopole dans la cité... Elles sont un danger pour la société.»

Et cependant, à côté de ce qui semble une déclaration de guerre en règle contre les «grandes» religions, on observe que la MILS n'a eu de cesse de s'attaquer à de petits groupes d'une centaine de membres à peine, certains de deux ou trois personnes !

3. Lors d'une émission* sur France Inter, le 22 Septembre 2003, Jean-Louis Langlois, président de la toute nouvelle MIVILUDES, s'affiche avec Alain Vivien pour répondre aux questions des auditeurs. Cette émission laisse perplexe, tant l'ancien et le nouveau président semblent d'accord. On y entend à nouveau un discours de guerre contre des groupes de citoyens français, dans un esprit diffamatoire envers les 172 mouvements figurant sur la liste noire de l'Etat. Contrairement au texte fondateur de la MIVILUDES qui dit ne plus s'attaquer à des mouvements en tant que tels, cette émission fut l'occasion d'amalgames globalisateurs, reprenant de vieux clichés et quelques contre-vérités flagrantes. (*émission « Le Téléphone sonne » sur France Inter le 22 Septembre 2003, avec Alain Vivien et Jean Louis Langlois)
Explication de texte (Explication de texte)

D'entrée, on ironise sur les religions, à ne pas confondre avec les « sectes » (les 172 ?) : « La clôture monastique, cela empêche essentiellement les personnes extérieures de rentrer dans un monastère, alors que

dans la secte, ce qui est difficile, c'est d'en sortir. « Explication de texte Manifestement, nos intervenants n'ont pas lu la règle de St Benoît, à la base de bien des règles monastiques occidentales. De plus, c'est un cliché largement démenti par les études sociologiques, qui observent bien au contraire un « turn over » bien plus important dans toutes les religions émergentes, phénomène de société bien compréhensible. (Voir études de spécialistes mondiaux reconnus tels M.Introvigne, Eileen Baker, etc.)

«Je ne pense pas que la loi qui a été votée à la quasi-unanimité du parlement porte atteinte aux grandes libertés qui sont constitutives de notre pays.» Explication de texte

A. Vivien feint alors d'ignorer que la triste loi About-Picard n'a été votée que par 3% des élus, présents ce jour-là. Beaucoup d'élus, une fois contactés après le vote, déclarèrent qu'ils n'auraient jamais donné leur voix s'ils avaient lu le texte auparavant. Se reporter également à l'enquête «La liste noire» www.coordiap.com/enq21.htm où l'on constate combien l'histoire de la commission parlementaire et de la loi-About-Picard est truffée de manoeuvres en catimini.

«Tant qu'elle ne porte pas atteinte aux droits de l'homme, tant qu'elle ne vise pas à contredire les lois qui permettent la paix civile dans un pays démocratique (elles) ont le droit d'exister, ce n'est que quand la ligne jaune est franchie, que (l'Etat et la justice) se doivent d'intervenir.» Explication de texte Alain

Vivien aurait dû montrer l'exemple effectivement, et peut difficilement faire la morale sur ce point, lui qui a attiré sur lui les foudres de nombreux organismes internationaux. Après des franchissements de ligne jaune et des violations de notre constitution laïque à répétition, la MILS fut finalement dissoute.

«Il me semble que la loi du 12 juin 2001 me semble être un bon apport dans l'arsenal juridique, j'en veux pour preuve que récemment que (le ministre belge chargé de ces questions) souhaitait le même arsenal juridique.» (J.L.L.) Explication de texte Appliquons le raisonnement à la Chine communiste, premier et meilleur supporter de la MILS et de la loi About-Picard. Qu'en déduisons-nous ?

«On trouve assez vite effectivement le sexe et l'argent dans les sectes» ... «Le grand problème, c'est l'abus sexuel commis sur des enfants.» (Duo Vivien - Langlais). Explication de texte Mais qui visent-ils exactement ? On recommence à diffamer «les sectes» (avant qu'elles ne deviennent «monopolistiques» - suivez notre regard), comme au bon vieux temps de la MILS.

Le Président de la MIVILUDES confirme par la même occasion son soutien aux sectes «anti-sectes», «compétentes en matière de détection» selon lui. Explication de texte Il n'a pas encore lu «La nouvelle Chasse aux Sorcières» de T. Becourt, ou «La religion, une anomalie Républicaine?» du Pasteur D.

Koukou qui montrent les dégâts écoeurants de cette «détection - délation», souvent aveugle et toujours fondée sur des rumeurs déformées ou carrément inventées.

L'émission ne se termine pas sans réaffirmer la volonté de régenter le développement personnel, les médecines douces et les psychothérapies, selon un nouveau leitmotiv de normalisation généralisée.

Conclusion

*

On ne saurait sous-estimer la persistance d'un courant intégriste laïc, qui a fini par faire son fond de commerce de cette guerre à la différence, embrassant un territoire toujours plus large d'activités «suspectes». Ce faisant, il s'est ainsi allié objectivement avec des intérêts importants qui ont peu envie d'abandonner leurs quasi-monopoles protégés. Nous devons réagir et rappeler sans cesse, lorsque des militants extrémistes reviennent dans les arcanes du pouvoir, combien leur action passée a fait du tort aux individus, aux familles et au pays tout entier. Nous ne voulons pas d'une République sous influence.

Une encyclopédie est un ouvrage où l'on tente de traiter exhaustivement de l'ensemble du savoir humain. Par extension, elle désigne également un ouvrage qui traite systématiquement d'un domaine de connaissance en particulier (ex: encyclopédie médicale).

Le mot encyclopédie vient du grec ancien *enkuklios paideia* qui désignait l'éducation comprenant l'étude de toutes les sciences. Il devint *enkuklopaideia* par une erreur de transcription, puis au XVI^e siècle les savants le latinisèrent en *encyclopaedia*.

Encyclopédie célèbre :

L'Encyclopédie raisonnée des sciences, des arts et des métiers, 1751 à 1772, de Diderot et d'Alembert.

VERSION DU 29 NOVEMBRE 2003 À 18:03

*

par 212.254.83.144

Les crétins de warlopédia ne se sont pas encore rendu compte qu'ils ne pouvaient rien faire contre Pap'Otages!

Une encyclopédie est un ouvrage où l'on tente de traiter exhaustivement de l'ensemble du savoir humain. Par extension, elle désigne également un ouvrage qui traite systématiquement d'un domaine de connaissance en particulier (ex: encyclopédie médicale).

Le mot encyclopédie vient du grec ancien *enkuklios paideia* qui désignait l'éducation comprenant l'étude de toutes les sciences. Il devint *enkuklopaideia* par une erreur de transcription, puis au XVI^e siècle les savants le latinisèrent en *encyclopaedia*.

Encyclopédie célèbre :

L'Encyclopédie raisonnée des sciences, des arts et des métiers, 1751 à 1772, de Diderot et d'Alembert.

VERSION DU 29 NOVEMBRE 2003 À 19:03

*

par 195.15.128.64

Encyclopédie de merde

Une encyclopédie est un ouvrage où l'on tente de traiter exhaustivement de l'ensemble du savoir humain. Par extension, elle désigne également un ouvrage qui traite systématiquement d'un domaine de connaissance en particulier (ex: encyclopédie médicale).

Le mot encyclopédie vient du grec ancien *enkuklios paideia* qui désignait l'éducation comprenant l'étude de toutes les sciences. Il devint *enkuklopaidia* par une erreur de transcription, puis au XVI^e siècle les savants le latinisèrent en *encyclopaedia*.

Encyclopédie célèbre :

L'Encyclopédie raisonnée des sciences, des arts et des métiers, 1751 à 1772, de Diderot et d'Alembert.

LE MOUVEMENT RAËLIEN CONDAMNE LES LYNCHAGES MÉDIATIQUES QUI ONT CONDUIT M. LÉON LAFLEUR À SE SUICIDER.

Le Mouvement Raëlien condamne les lynchages médiatiques, en particulier le programme de Paul Arcand, qui ont conduit récemment M. Lafleur à se suicider. Certains Raëliens eux-mêmes, s'ils n'avaient eu le soutien psychologique admirable de Raël lui-même, auraient peut-être attenté à leur vie suite aux diffamations et campagnes discriminatrices et haineuses de Paul Arcand et du Journal de Montréal entre autres. Ils étaient même allés jusqu'à photographier des Raëliens sur leur lieu de travail, sans leur consentement et à citer le nom de leurs employeurs, cherchant visiblement à leur faire perdre leur travail, lors d'une série de 7 articles consécutifs de 5 pages d'incitation à la haine contre les Raëliens. Ceci fait par ailleurs l'objet de poursuites judiciaires pour atteinte à la vie privée. Mais au-delà de ces affaires personnelles, un problème de fond se pose : les médias ont-ils le droit de se substituer à la justice avec un lynchage public unilatéral partial et mensonger ? La Justice fait très bien son travail avec les droits constitutionnels de défense et de présomption d'innocence, avant de juger un présumé coupable. Ce lynchage médiatique rappelle les tribunaux populaires de certains états totalitaires du passé. Si ces «jugements médiatiques» n'ont pas le pouvoir d'imposer des sanctions, ils condamnent cependant les victimes à un niveau de haine publique qui rend leur vie impossible. Et même si la justice les reconnaissait ensuite innocents, ils sont à tout jamais marqués par cette atteinte publique à leur dignité. Certains même, comme ce pauvre Monsieur Lafleur, en arrivent au suicide en nommant clairement des gens, comme Paul Arcand, responsables de leur détresse. Il est temps que des lois soient votées interdisant ces tribunaux populaires que sont les médias modernes, et obligent les journalistes à respecter la dignité des gens qui n'ont jamais été condamnés pour quoi que ce soit d'illégal, et à considérer ces journalistes comme criminellement responsables lorsque les gens qu'ils salissent publiquement, juste pour augmenter leur cote d'écoute, en arrivent au suicide. Si la liberté de la presse est sacrée, elle n'est pas la liberté de diffamer impunément ni de pousser des innocents au désespoir.

Note de Pap'Otages : WIKIPEDIA se rend complice de ces journaliste quand elle se permet, par le biais de ses admins antiSectes, de censurer PAPOTAGES. Ces faits de censure ne sont pas anodins mais s'inscrivent dans une logique criminelle de [diabolisation] autour des [sectes] qui est indigne d'un pays qui prétendrait respecter ses citoyens, leurs droits à la différence.

Une encyclopédie est un ouvrage où l'on tente de traiter de façon exhaustive de l'ensemble du savoir humain. Par extension, le mot désigne également un ouvrage qui traite systématiquement d'un domaine de connaissance en particulier (ex: encyclopédie médicale).

Le mot encyclopédie vient du grec ancien *enkuklios paideia* qui désignait l'éducation comprenant l'étude de toutes les sciences. Il devint *enkuklopaideia* par une erreur de transcription, puis au XVI^e siècle les savants le latinisèrent en *encyclopaedia*.

Encyclopédie célèbre :

L'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers (28 volumes), 1751 à 1772, de Denis Diderot et Jean d'Alembert, philosophes du siècle des lumières.

Encyclopédie sur papier

Il existe plusieurs encyclopédies en papier sur le marché. Le nombre de pages peut varier énormément. Le contenu est sous copyright, c'est-à-dire que l'on ne peut pas donner ou vendre les informations tel quel ou modifiées. Certaines encyclopédies sont davantage axées sur un domaine.

Parmi les ouvrages en papier, citons :

l'Encyclopédie Universalis ;

l'Encyclopédie Larousse ;

**Réflexions sur
l'anti-raëlisme médiatique**

*

Dans la plupart des média il est de bon ton actuellement de diffamer, critiquer, salir, et vilipender les Raëliens et leur religion. Les journalistes s'ils parlent du Raëlisme ne peuvent qu'en dire du mal.

Il serait très mal vu que l'un d'entre eux dise quoi que ce soit de positif sur cette philosophie. Il risquerait au mieux de déclencher un abondant courrier de lecteurs trouvant scandaleux qu'on fasse l'apologie de cette «secte dangereuse» et au pire perdre son emploi. Un journal peut faire une série de 5 reportages de 5 pages chacun ne disant que du mal du Raëlisme et personne ne bronche. Mais on ne saurait imaginer le même journal faisant une série de 5 reportages de 5 pages pour en faire l'éloge sans déclencher une avalanche de protestations pour l'apologie d'une secte dangereuse. Au fait pourquoi dangereuse? Il serait bon d'essayer d'analyser en quoi le Raëlisme serait «dangereux». Le premier danger dont on parle comme un épouvantail fort pratique pour tenter d'effrayer ceux qui seraient intéressés par une religion alternative est celui du suicide collectif. Et de rappeler l'Ordre du Temple

Solaire, Jim Jones et Heaven's Gate... Le message est clair: «méfiez vous des Raeliens, un jour ils vont se suicider collectivement».

Il y a de par le monde plus de 100 000 minorités religieuses dédaigneusement appelées sectes par les tenants des religions majoritaires, qui, signalons le au passage, ont toutes été qualifiées de sectes à leurs débuts. La différence entre une secte et une religion est qu'une secte devient religion quand elle est dominante, au moins dans un pays. On peut aussi dire que la secte c'est la religion des autres. Une façon de rabaisser ceux qui croient différemment, les «religieusement incorrects».

La commission religieuse de l'ONU a d'ailleurs demandé à tous les Etats de cesser d'utiliser ce mot secte devenu péjoratif pour le remplacer par celui de Nouvelle Minorité Religieuse ou NMR. En vain tant il est plaisant tout en clamant le «droit à la différence» d'inciter à la haine contre les «mal croyants».

Sur 100 000 religions minoritaires dans le monde, même en admettant qu'il ait pu y avoir dans les 50 dernières années 3 ou 4 suicides collectifs, est-ce suffisant pour salir toutes ces minorités ? Peut-on parce que quelques politiciens sont corrompus et malhonnêtes dire que tous les élus

le sont? La même chose pour les policiers, et tous les corps de métier.

La presque totalité des 100 000 minorités religieuses du monde apportent le bonheur, l'équilibre et l'espoir à des millions de gens. De cela on ne parle pas pour se concentrer uniquement sur la poignée de déséquilibrés ayant pu mettre fin à leurs jours collectivement. Sans parler des millions de gens qui se suicident chaque année, seuls et désespérés par un monde sans spiritualité et sans espoir. Ca c'est considéré comme «normal». Mais que 60 individus se suicident collectivement et c'est un drame qui mérite de Contact 214 3 s'en prendre aux millions de gens qui ont justement trouvé une raison de vivre dans une nouvelle religion.

Les minorités religieuses sauvent justement des millions de gens du suicide en leur apportant une raison de vivre et une réponse à leurs questions métaphysiques, mais de cela on ne parle pas.

Les Raeliens ont ils plus de chances que les autres d'être un jour amenés à se suicider collectivement? Si on se étudie la philosophie Raélienne on s'aperçoit qu'elle est extrêmement épicurienne, mettant l'accent sur l'importance du plaisir, de la sensualité et de la sexualité. Peut on avoir envie de mourir quand on est incité à avoir du plaisir? Cela est extrêmement contradictoire. Et les média reprochent justement aux Raeliens cette culture du plaisir et de la libre sexualité!

Que certains déséquilibrés puissent croire qu'une vie les attend après la mort dans un paradis ou leur «âme» va s'envoler gentiment après leur

mort, et que pour échapper à cette «vallée de larmes et de péchés» qu'est la Terre il faut se suicider, cela est d'une logique pathologique, mais logique tout de même.

Mais que des gens comme les Raeliens, qui ne croient ni en dieu ni en l'âme mais au plaisir et essaient par le clonage d'atteindre la vie éternelle sur Terre puissent avoir envie de se suicider est totalement contradictoire.

Les Raeliens veulent vivre LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE et éventuellement éternellement sur cette Terre grâce à la science et au clonage. Et on le leur reproche bien assez! Comment pourrait on avoir envie de se suicider quand on veut vivre éternellement?

L'illogisme de ces accusations n'a d'égal que la bêtise de ces réflexions. On rapporte parfois certains de mes propos où je rendais hommage à la beauté du sacrifice de ceux qui sont morts pour ne pas renier leur foi. Je ne parlais pas là de suicide! mais des chrétiens par exemple, qui ont préféré mourir sous les dents des lions des romains plutôt que de renier leur foi ou des juifs qui ont refusé de renier leur Judaïsme quitte à être brûlés vifs dans les fours crématoires nazis. Ils ont préféré ne pas renier ce qu'ils pensaient être la vérité quitte à en mourir. C'est ce sacrifice là qui est admirable! Mais c'est un sacrifice ou il y a des victimes, et des sacrificateurs. Et les victimes auraient bien évidemment préféré vivre en paix en voyant leur foi différente ou politiquement incorrecte pour l'époque respectée par ceux qui avaient le pouvoir et la force de leur côté. Aujourd'hui, il est

certain qu'en ces temps pas si anciens que ça, les journalistes qui diffament les Raeliens auraient été du côté des bourreaux et des nazis.

Ils ont en plus le culot de prétendre que quand on admire le sacrifice de ceux qui sont morts plutôt que de renier leur foi, assassinés par les «journalistes» de l'époque qu'étaient les romains ou les criminels nazis, cela laisse entendre que les Raeliens pourraient se suicider collectivement! On ne peut faire mieux dans l'odieux.

Les Raeliens veulent vivre et vivre en étant respectés dans leur foi. Et si après les avoir mis à mort médiatiquement la société voulait un jour les exécuter il serait effectivement admirable qu'ils acceptent ce sacrifice plutôt que de se renier eux mêmes. Vous trouvez cela horrible ? La solution pour éviter ce drame est simple: respectez les Raeliens et leur dignité et n'attendez pas à leur vie. Et ils vivront, peut être éternellement ! Mais c'est justement cela qui vous dérange !

Ils ne mourront de mort violente que si vous les assassinez. En attendant il faudra vous résoudre à les voir et à les entendre proclamer leur foi progressiste, athée et déculpabilisante, et à tout faire pour que vos médias normalisant et anesthésiants parlent Contact 214 4 d'eux. Car les Droits de l'homme non seulement leur donnent le droit d'avoir des croyances différentes, mais leur garantit également le droit au prosélytisme, c'est à dire le droit de répandre leur foi et d'essayer par tous les moyens légaux de convertir de nouveaux membres, comme toute religion. Mais peut

être que justement, tout en cherchant à effrayer les foules en parlant d'un éventuel suicide collectif des Raeliens, les bien pensants conservateurs souhaiteraient qu'un tel suicide arrive pour les libérer des Raeliens qui les empêchent de culpabiliser en rond et de maintenir les populations sous le joug culpabilisant judéo chrétien. Désolé de vous décevoir, mais si personne ne les «suicide» les Raeliens vont être là très très longtemps pour vous déranger dans votre désordre établi. Probablement éternellement. Même si à chaque nouveau suicide collectif vous ressortez cette vieille diffamation voulant que les Raeliens soient en danger d'attenter collectivement à leur vie. Non seulement la Religion Raélienne est contre toute idée de suicide collectif, mais elle est même contre le suicide individuel, mis à part certains cas touchant des personnes souffrant de maladies douloureuses et incurables, en rappelant que chaque être humain est sur Terre pour accomplir quelque chose. Il faut aussi rappeler que j'ai donné voilà plusieurs années des conférences intitulées «Comment lutter contre le suicide», ce fléau qui tue chaque année de plus en plus de gens désespérés par l'absence de spiritualité de la société de l'avoir et du savoir qui tend à supprimer la culture de l'Être. Les Raeliens ne disparaîtront que si vous les suicidez. Et cela vous ne pourrez pas plus que ceux qui prétendaient exterminer les chrétiens ou les juifs ne l'ont pu. Car ils sont de plus en plus nombreux et présents partout dans le monde. Et plus vous les attaquez, plus vous les renforcez dans

leur foi.

Réalisez le une fois pour toutes, les Raeliens sont invulnérables! Vous pouvez les traîner dans la boue par vos écrits vomitifs, les diffamer de la façon la plus abjecte, rien n'y fera. Car ils ont en eux la force de la Vérité alors que vous vivez dans la couardise du mensonge. Vous vous déguisez en hypocrites pour «infiltrer» les Raeliens, alors qu'eux sont eux mêmes et vous ouvrent leur porte en n'ayant rien à cacher et rien de vos ragots. La bave des crapeaux médiatiques ne peut atteindre la blancheur des ailes des colombes Raeliennes. Les chiens aboient, la caravane passé. Les chiens crèveront dans leur niche, avec la chaîne de leurs préjugés autour du cou. La caravane atteindra son objectif et délivrera son fabuleux message de Vérité enrichissant ceux qui se sont joints à elle tout le long de son parcours.

Le philosophe grec Diogène, le plus admirable, répondait un jour à un jeune homme qui lui demandait comment il pouvait devenir philosophe: «accroche un hareng à une ficelle et traîne le derrière toi en traversant la ville». Il est certain que la foule stupide va regarder un homme traînant un hareng derrière lui comme un fou. En vérité ce comportement apparemment insensé va lui permettre de regarder avec du recul les réactions primitives de ses semblables. C'est cela être philosophe. Et comme le disait un autre philosophe français, «être pris pour un idiot par un imbécile est un plaisir subtil»...

Faites vous plaisir.

Love RAEL

Une encyclopédie est un ouvrage où l'on tente de traiter de façon exhaustive de l'ensemble du savoir humain. Par extension, le mot désigne également un ouvrage qui traite systématiquement d'un domaine de connaissance en particulier (ex: encyclopédie médicale).

Le mot encyclopédie vient du grec ancien *enkuklios paideia* qui désignait l'éducation comprenant l'étude de toutes les sciences. Il devint *enkuklopaideia* par une erreur de transcription, puis au XVI^e siècle les savants le latinisèrent en *encyclopaedia*.

Encyclopédie célèbre :

L'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers (28 volumes), 1751 à 1772, de Denis Diderot et Jean d'Alembert, philosophes du siècle des lumières.

Encyclopédie sur papier

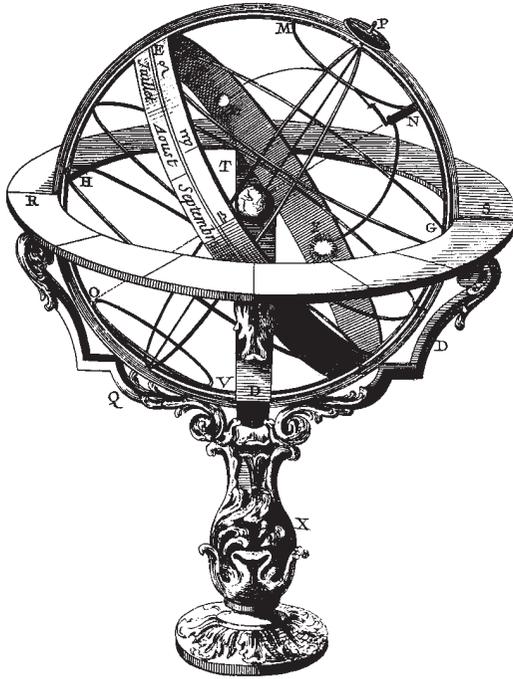
Il existe plusieurs encyclopédies en papier sur le marché. Le nombre de pages peut varier énormément. Le contenu est sous copyright, c'est-à-dire que l'on ne peut pas donner ou vendre les informations tel quel ou modifiées. Certaines encyclopédies sont davantage axées sur un domaine.

Parmi les ouvrages en papier, citons :

l'Encyclopédie Universalis ;

l'Encyclopédie Larousse ;

l'Encyclopédie Britannica.



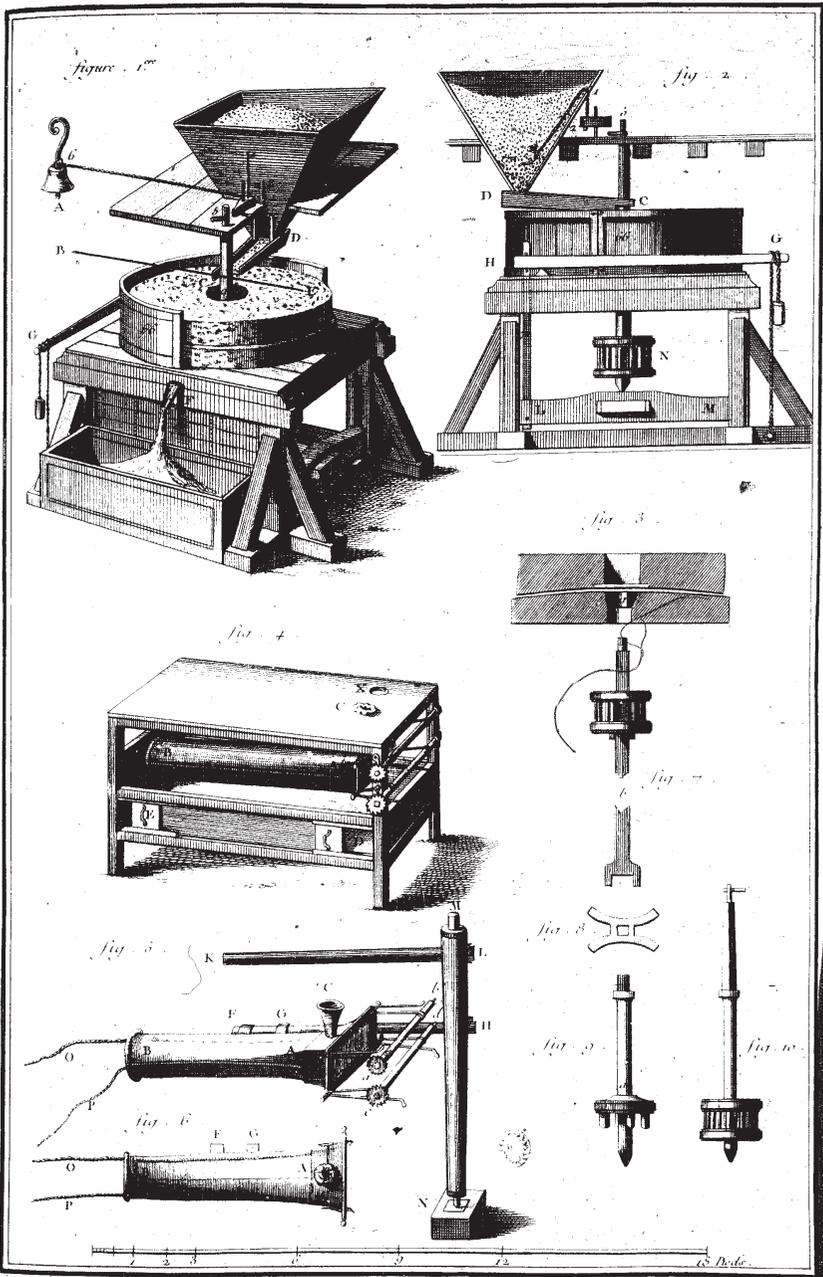
*

Les contenus présents dans cet ouvrage (images comme textes) sont distribués sous les termes de la licence Creative Commons Paternité-Partage des Conditions Initiales à l'Identique 3.0 Unported (CC-BY-SA 3.0 Unported) et/ou de la licence de documentation libre GNU (GFDL).

Le projet artistique et éditorial travaillant à partir de ces contenus, conçu par Damien Dion, est sous copyleft.

Il n'y a aucune restriction quant à la diffusion, la reproduction ou la modification du projet Encyclopédie.

*



WWW.
LA
BIBLIOTHEQUE
FANTASTIQUE
.NET

Agriculture Economique Rustique.
Manuel des Moulins.

Copyright : cette oeuvre est libre, vous pouvez la copier, la diffuser et la modifier selon les termes de la Licence Art Libre <http://www.artlibre.org>